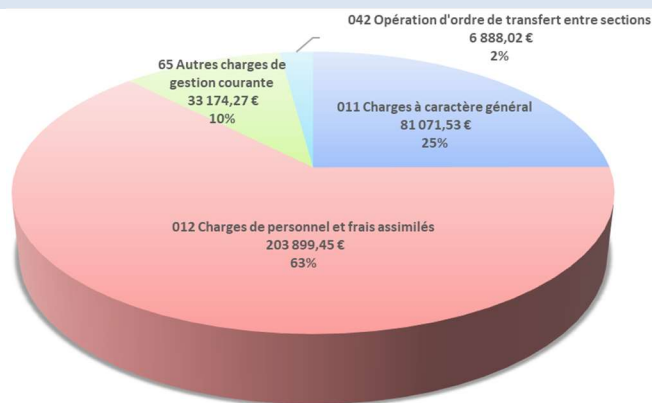


## 5. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 du PAYS DE LA CHATRE EN BERRY

### Budget Principal

#### A - Section de fonctionnement – Dépenses – 325 033.27 €

	Dépenses	CA
011	Charges à caractère général	81 071,53 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	203 899,45 €
65	Autres charges de gestion courante	33 174,27 €
66	Charges financières	- €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	6 888,02 €
022	Dépenses imprévues	- €
<b>Total dépenses de l'exercice</b>		<b>325 033,27 €</b>

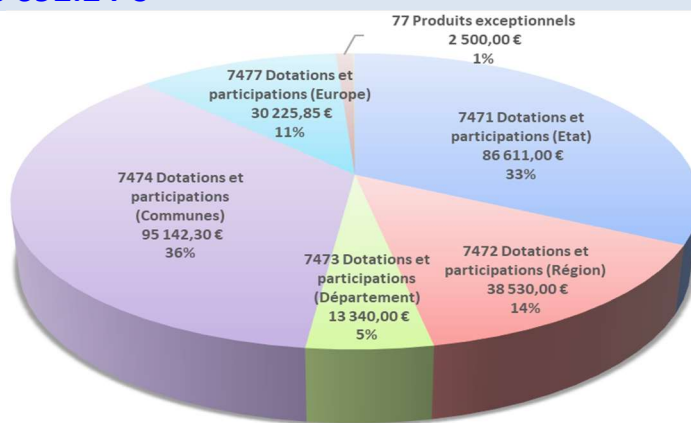


Les éléments marquants de l'année de 2020 sont les suivants :

- Chapitre 011
  - ⇒ Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : paiement du solde des MAEC 2016 et 2017 aux prestataires (Chambre d'agriculture, ADAR et Indre Nature)
- Chapitre 012
  - ⇒ Maintien de l'effectif du Syndicat de Pays à 5 agents pour 4.6 ETP
- Chapitre 65
  - ⇒ Réalisation des diagnostics thermiques au titre de l'OPAH : paiement des dossiers au bureau d'étude thermique (Expertise et Habitat)

#### B - Section de fonctionnement – Recettes – 266 692.24 €

	Recettes	CA
7471	Dotations et participations (Etat)	86 611,00 €
7472	Dotations et participations (Région)	38 530,00 €
7473	Dotations et participations (Département)	13 340,00 €
7474	Dotations et participations (Communes)	95 142,30 €
7477	Dotations et participations (Europe)	30 225,85 €
75	Autres produits de gestion courante	1,09 €
70	Produits des services	- €
77	Produits exceptionnels	2 500,00 €
013	Atténuations de charges	342,00 €
<b>Total recettes de l'exercice</b>		<b>266 692,24 €</b>



En 2020, les principales recettes proviennent de :

- De l'Etat
  - ⇒ OPAH (Ingénierie FART : Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique) : versement de la subvention de l'ANAH pour réaliser les diagnostics thermiques (solde FART 2019)
  - ⇒ Animation du CLS : versement de la subvention de l'ARS pour le CLS 2020
  - ⇒ Animation des MAEC : versement de la subvention du Ministère de l'agriculture pour les MAEC 2019 (acompte 1)
- La Région Centre-Val de Loire
  - ⇒ Animation du Contrat régional : versement de la subvention régionale 2020 au titre du CRST
  - ⇒ Animation du CLS : versement du solde de la subvention régionale du CRST (année 2 : CLS 2019/2020)

- Le Département de l'Indre
  - ⇒ Participation du Département de l'Indre au fonctionnement du Pays : versement du solde de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2020
- Les collectivités membres du Syndicat (51 communes)
  - ⇒ Participation statutaire des communes : versement de la cotisation des communes 2020 correspondant à 3,30 € par habitant
- L'Europe
  - ⇒ Animation et gestion LEADER : versement du solde de la subvention FEADER pour l'animation LEADER 2019

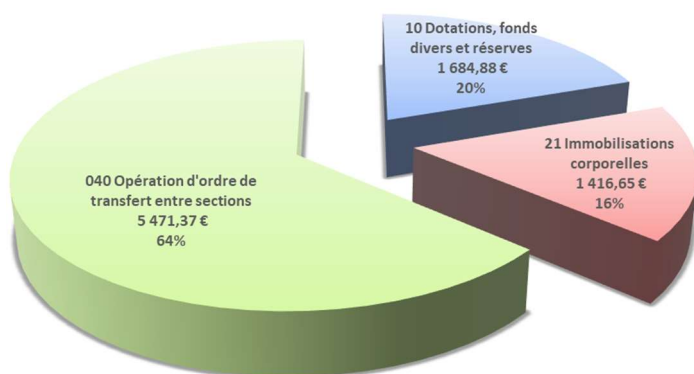
### C - Section d'investissement – Dépenses – 14 412.00 €

	Dépenses	CA
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	14 412,00 €
	<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>14 412,00 €</b>

En 2020, les dépenses d'investissement concernent le renouvellement du véhicule de service du Pays, l'acquisition d'un ordinateur portable pour le service OPAH et de logiciels de bureautique.

### D - Section d'investissement – Recettes – 8 572.90 €

	Recettes	CA
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 684,88 €
21	Immobilisations corporelles	1 416,65 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	5 471,37 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	- €
	<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>8 572,90 €</b>

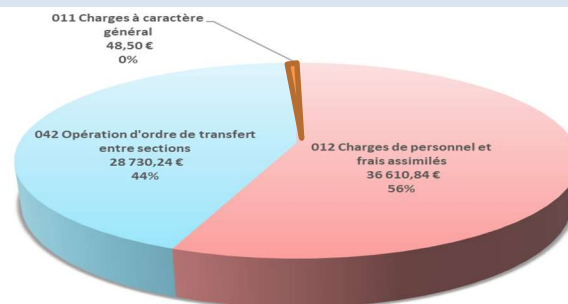


En 2020, les recettes d'investissement proviennent de la plus-value liée à la reprise de l'ancien véhicule de service du Pays, des amortissements sur les immobilisations et du FCTVA sur les investissements 2018 (chapitre 40).

## Budget Annexe SCoT

### A - Section de fonctionnement – Dépenses – 65 389.58 €

	Dépenses	CA
011	Charges à caractère général	48,50 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 610,84 €
65	Autres charges de gestion courante	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	28 730,24 €
<b>Total dépenses de l'exercice</b>		<b>65 389,58 €</b>



Les éléments marquants de l'année de 2020 :

- Chapitre 012
  - ⇒ Maintien du poste de chargé de mission urbanisme SCoT/PLUi/COT ENR
- Chapitre 042
  - ⇒ Provision pour amortir le SCoT (année 2)

### B - Section de fonctionnement – Recettes – 51 544.60 €

	Recettes	CA
74	Dotations et participations	51 544,60 €
75	Autres produits de gestion courante	- €
<b>Total recettes de l'exercice</b>		<b>51 544,60 €</b>

En 2020, les recettes proviennent :

- Chapitre 74
  - ⇒ Des 3 Communautés de Communes : cotisation des 3 CDC du Pays pour l'élaboration du SCoT et de la CDC La Châtre Ste Sévère pour l'élaboration du PLUi

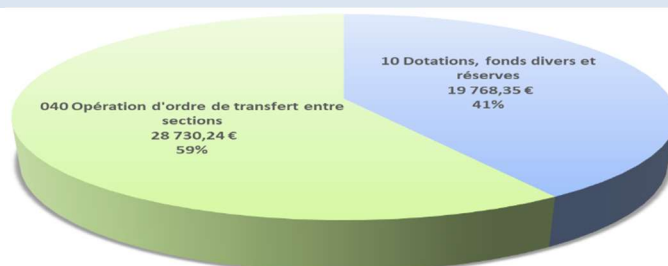
### C - Section d'investissement – Dépenses – 7 743.36 €

	Dépenses	CA
20	Immobilisations incorporelles	7 743,36 €
020	Dépenses imprévues	- €
<b>Total dépenses de l'exercice</b>		<b>7 743,36 €</b>

En 2020, les dépenses d'investissement concernent les frais liés à la phase de consultation et d'enquête publique du SCoT du Pays (chapitre 20).

### D - Section d'investissement – Recettes – 48 498.59 €

	Recettes	CA
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 768,35 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	28 730,24 €
<b>Total recettes de l'exercice</b>		<b>48 498,59 €</b>



En 2020, les recettes d'investissement proviennent des excédents de fonctionnement 2019 (chapitre 10), du FCTVA sur les dépenses 2018 (chapitre 10), et du transfert de la section de fonctionnement.